



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFERENCE

Trente troisième session

Rome, 19 - 26 novembre 2005

**SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES LORS
DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DE 2004**

Table des matières

	Pages
VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE	1 - 4
VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT	5 - 7
VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES	8 - 11
VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE	12 - 16
VINGT-QUATRIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE	17 - 19

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Johannesburg (Afrique du Sud), 1er-5 mars 2004

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation en vue de donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à sa vingt-troisième session :

Il est recommandé que les prochaines Conférences régionales soient organisées de façon à ce que chaque pays axe son rapport sur les expériences réussies, de sorte que les autres pays puissent en tirer parti.

Des améliorations ont été apportées au niveau des préparatifs et de l'organisation de la Conférence régionale pour l'Afrique, en vue de renforcer son efficacité en tant que lieu privilégié de discussion pour les États Membres, qui peuvent y analyser des questions d'intérêt commun. Dans le cadre du point permanent consacré à la sécurité alimentaire en Afrique (programmes nationaux pour la sécurité alimentaire, programmes régionaux pour la sécurité alimentaire, infrastructures rurales et hydriques, stocks vivriers, réserves alimentaires et financement de l'agriculture), les délégués auront l'occasion de mettre l'accent sur les expériences réussies.

Il est recommandé à la FAO d'adopter une approche sous-régionale lors de la mise en œuvre de programmes nationaux d'un intérêt particulier pour les pays voisins, en raison des implications de nature transfrontière.

En application de cette recommandation, dans le domaine des programmes forestiers de terrain, la part relative des projets nationaux individuels par rapport aux projets régionaux et sous-régionaux a diminué, étant entendu qu'il convenait d'attaquer les problèmes sous l'angle régional et sous-régional. Le Burkina Faso et le Ghana ont mis en œuvre le projet GCP/RAF/376/BEL (Programme de développement socioéconomique de la zone devenue exempte d'onchocercose). La FAO a aidé le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda à élaborer un programme transfrontière de gestion des écosystèmes agricoles pour le bassin inférieur de la rivière Kagera. Des pays et des organismes régionaux travaillent à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides et de modules dans le cadre de l'initiative *TerrAfrica*.

Il est recommandé à la FAO d'aider les États Membres à élaborer des approches durables en matière d'amélioration de la fertilité des sols, sur la base d'une gestion intégrée des ressources naturelles et d'une plus grande intégration des systèmes culture-élevage.

Dans le cadre de la résolution ARC/04/RES sur le développement de l'industrie des engrais, la FAO a élaboré un Plan d'action destiné au Secrétariat du NEPAD et a effectué, en étroite collaboration avec le Centre africain pour le développement des engrais, une évaluation des incidences des approvisionnements d'engrais lors de la mise en œuvre des projets prioritaires du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine dans la Communauté du développement de l'Afrique australe. La FAO a publié, et affiché sur son site Web, le Système d'information sur les plantes et les éléments fertilisants (IPNIS), Agro-MAPS et les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole d'importance mondiale (GIAHS).

Il est recommandé à la FAO d'organiser de nouvelles consultations avec les gouvernements nationaux et les organisations paysannes, afin d'identifier les préoccupations, les priorités et les secteurs d'investissement lors de l'élaboration du document supplémentaire du PDDAA sur l'intégration des forêts, des pêches et de l'élevage.

La FAO a aidé plusieurs gouvernements à organiser des ateliers nationaux impliquant l'ensemble des parties prenantes, en vue de débattre de la mise en oeuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD. Les organisations paysannes et les ONG oeuvrant dans le secteur agricole ont pris une part active à ce processus et ont contribué aux ateliers et à la suite qui leur a été donnée.

Il est recommandé à la FAO et à d'autres partenaires du développement d'aider les États Membres à mieux articuler et définir la portée et l'application des investissements de 10 pour cent des ressources dans l'agriculture et le développement rural.

La FAO a organisé une réunion technique à l'occasion de laquelle un groupe d'experts techniques représentant la Banque mondiale, la FAO, le FMI, la Banque africaine de développement et le NEPAD a été établi. La FAO a aidé l'Union africaine à formuler, dans le cadre du NEPAD, un projet visant l'établissement d'un système de suivi des allocations nationales consacrées à l'agriculture et au développement rural, dont la mise en oeuvre est en cours. Certains pays ont investi des fonds dans le secteur agricole, au titre de l'Initiative PPTE. De plus, dans le cadre du Programme détaillé, la FAO a aidé des États Membres à élaborer des projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier à l'appui de l'agriculture et des infrastructures rurales.

Il est recommandé à la FAO de continuer à aider les États Membres à élargir leurs programmes de gestion de l'eau dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) et d'introduire des mesures de protection de la santé et de l'environnement dans les programmes de développement de l'irrigation.

La FAO a formulé la phase pilote et la phase d'expansion du Programme spécial pour la sécurité alimentaire et a fourni une assistance technique à la mise en oeuvre des éléments de maîtrise de l'eau des projets en cours dans de nombreux pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Érythrée, Gabon, Ghana, Lesotho, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Tchad, etc). En collaboration avec l'Institut international de gestion de l'eau, la FAO a effectué des études à l'échelle nationale en Afrique de l'Ouest, dans l'objectif de définir des mesures visant la promotion de l'irrigation agricole en zone urbaine et périurbaine, sans risque pour l'environnement et la santé. La FAO a aidé des États Membres à élaborer des programmes d'investissement à moyen terme et des projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier, à l'appui de la mise en oeuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine.

Il est recommandé à la FAO de faire en sorte qu'outre le riz et le manioc, d'autres aliments de base comme le maïs occupent une place de choix dans le Programme détaillé, du fait de leur importance dans le régime alimentaire de nombreux États Membres; des recherches devraient être effectuées afin de diversifier, à long terme, le régime alimentaire dans les pays où le maïs est l'aliment de base.

Il est recommandé à la FAO de continuer à fournir une assistance technique aux États Membres en vue de la constitution de réserves céréalières.

La FAO a élaboré trois projets liés au riz et en a mis en oeuvre cinq en Afrique orientale et centrale et a participé à un séminaire technique organisé en 2005 en vue de promouvoir la mise en valeur et l'utilisation de la variété NERICA en Afrique orientale et australe. La FAO a contribué à une étude du NEPAD sur les expériences passées et en cours dans le domaine des réserves alimentaires, effectuée sur un échantillon de huit pays du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger), de l'Afrique orientale et australe (Malawi, Tanzanie et Zambie) et de la Corne de l'Afrique (Éthiopie et Soudan). Dans le cadre de consultations avec le NEPAD, le PAM et d'autres partenaires du développement, la FAO a participé à un séminaire de haut niveau sur les « Systèmes de réserves alimentaires en Afrique », qui s'est tenu en Afrique du Sud en 2004.

Il a été recommandé que le Forum de recherche agricole en Afrique (FARA), la FAO, le NEPAD et d'autres parties prenantes prennent en charge l'organisation concrète de conférences sous-régionales sur la recherche et la vulgarisation agricoles et qu'ils fassent rapport sur l'évolution de la situation lors de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

La FAO a entrepris des consultations avec le secrétariat du FARA et du NEPAD, en vue de formuler une stratégie commune sur la recherche et la vulgarisation agricoles au bénéfice de l'Afrique. Les trois principaux intervenants (FAO, FARA et NEPAD) ont entrepris des consultations approfondies grâce à un atelier spécifique organisé dans le cadre de la troisième session plénière du FARA, qui s'est tenue en juin 2005 à Entebbe, lors duquel ils ont étudié les modalités envisageables pour mettre en œuvre la recommandation formulée par la Conférence régionale pour l'Afrique à sa vingt-troisième session.

Les gouvernements, la FAO et les partenaires internationaux sont invités à accorder une attention particulière à l'identification de solutions de rechange appropriées concernant la crise touchant le secteur de la viande de brousse en Afrique et à aider à les mettre en œuvre en étroite collaboration avec les communautés locales.

De solides partenariats ont été établis avec l'UNESCO, l'Union mondiale pour la nature, la Wildlife Conservation Society en Afrique centrale et avec le WWF, Conservation International et Ghana Wildlife Society en Afrique de l'Ouest, en vue de renforcer la collaboration avec les populations locales dans ce domaine.

Il est recommandé à la FAO d'entreprendre, en collaboration avec les organisations régionales et internationales compétentes, des études sur les risques sanitaires et les risques de transmission de maladies liés à la consommation de viande de brousse et d'agir en collaboration avec les États Membres et les partenaires du développement pour continuer à échanger des données d'expérience à ce sujet.

Lors d'une Conférence régionale sur la viande de brousse, qui s'est tenue en février 2005 au Ghana, la question des risques sanitaires et des maladies liés à la consommation de viande de brousse a notamment été traitée. Cette conférence a débouché sur un plan d'action concernant la viande de brousse, qui est en cours d'élaboration. Dans le cadre de ce plan d'action, une série d'études et de décisions seront réalisées à l'échelle politique et juridique.

Il est recommandé aux partenaires oeuvrant dans le domaine du développement, en particulier l'ONUSIDA, l'OMS, la FAO et la Banque mondiale, en étroite collaboration avec le NEPAD, d'augmenter les budgets alloués au renforcement des capacités institutionnelles axées sur la lutte contre l'épidémie de VIH/sida, en intensifiant la collaboration avec les gouvernements, les ONG et la société civile.

L'Organisation a adopté une stratégie novatrice pour faire face à l'impact du VIH/sida et d'autres maladies liées à la pauvreté, en réaction aux incidences catastrophiques de l'épidémie sur le secteur agricole et l'économie rurale de nombreux pays africains. Cette stratégie est articulée autour de cinq domaines d'intervention prioritaires : le renforcement des capacités nationales; l'amélioration de l'accès aux technologies et leur adoption; le renforcement des capacités des structures locales de gouvernance; la responsabilisation des communautés vulnérables et les concertations et les actions de mobilisation dans le domaine des politiques.

Il est recommandé à la FAO de fournir un appui aux organisations paysannes/organisations non gouvernementales/ organisations de la société civile pour leur permettre de participer efficacement au Programme détaillé du NEPAD et au PSSA et de les aider à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de leurs activités, de contribuer au renforcement du réseau du Comité international de planification de la région Afrique; de mobiliser et d'encourager l'utilisation de financements du PCT pour le renforcement des capacités des organisations paysannes et de désigner au sein des bureaux de pays de la FAO des coordonnateurs pour les relations FAO-ONG/OSC.

La FAO a organisé des ateliers consultatifs avec des organisations paysannes dans certains pays africains (Burundi, Cameroun, Ghana, etc.), en vue de leur donner les moyens de contribuer au processus du NEPAD à l'échelle nationale. La FAO a également organisé des réunions nationales dans certains pays, dans le cadre de la suite donnée à la quatrième Consultation FAO-ONG/OSC,

et a participé à l'élaboration des propositions de renforcement des capacités des organisations paysannes, dans le cadre du programme de coopération technique en Angola, au Burundi et au Ghana. La FAO a participé à la nomination des coordonnateurs nationaux pour le réseau du Comité international de planification dans la plupart des pays africains, a établi la « *Plateforme des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC)* » en 2005 et a aidé les ONG et les OSC à formuler des propositions de projet susceptibles de bénéficier d'un concours financier et à mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds, dont le FIDA.

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Doha (Qatar), 13-17 mars 2004

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation en vue de donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient à sa vingt-septième session:

Il est demandé au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient de servir de centre de coordination pour le suivi auprès des pays intéressés par la création de la Commission de la santé animale pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.

Des lettres ont été adressées aux ministres de l'agriculture de la région, les invitant à confirmer leur participation à la Commission. Pour l'instant, cinq pays ont confirmé leur participation (Bahreïn, Iraq, Maroc, Pakistan et Turquie).

La FAO est invitée à continuer d'apporter un appui aux États Membres, en particulier à ceux qui connaissent des crises alimentaires graves en raison de catastrophes naturelles ou de situations de conflit.

La FAO a contribué à l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle en Iraq, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Des interventions se poursuivent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza dans le domaine de l'établissement et du renforcement d'une activité de type SICIAV, accompagnée des plans agricoles connexes et d'interventions visant l'amélioration de la sécurité alimentaire. La FAO a également participé aux interventions axées sur les problèmes de nature foncière au Soudan, dans le cadre de la consolidation de la paix après le conflit. L'Organisation a également élaboré un programme communautaire de redressement socioéconomique au bénéfice de la région du mont Noubia, au Soudan.

La FAO est invitée à aider les États Membres à élaborer des stratégies et des programmes nationaux et régionaux pertinents à l'appui du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire.

Un appui aux stratégies nationales a été fourni aux pays suivants : Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Soudan. Un appui technique a été apporté au Conseil de l'Unité économique arabe (CUEA) et à l'Organisation de coopération économique, en ce qui concerne l'élaboration de programmes régionaux pour la sécurité alimentaire, l'élaboration de projets d'investissements susceptibles de bénéficier d'un concours financier à soumettre aux bailleurs de fonds et l'organisation d'ateliers de formation sur la sécurité alimentaire et les questions liées au commerce.

En coopération avec d'autres organisations internationales, la FAO a également aidé des États Membres à formuler des projets d'investissement et a supervisé la mise en œuvre de projets de ce type en Égypte, au Maroc, en Tunisie et au Yémen. En étroite collaboration avec l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), un appui financier et technique a été apporté à l'appui des préparatifs des réunions techniques, dans le cadre de la suite donnée à la Déclaration de Tunis sur le « Développement agricole durable et la sécurité alimentaire dans le monde arabe », formulée lors du Sommet de la ligue arabe en 2004.

La FAO est invitée à continuer d'apporter son soutien au Réseau régional Proche-Orient et Afrique du Nord pour les politiques agricoles (NENARNAP) et au Réseau régional pour la gestion de la sécheresse au Proche-Orient et en Méditerranée, ainsi qu'à d'autres associations et réseaux agricoles régionaux.

La FAO a aidé le NENARNAP à organiser un atelier régional de renforcement des capacités et à rédiger un descriptif de projet portant sur une possibilité de financement du Réseau. Elle a continué d'apporter son soutien au Réseau régional pour la gestion de la sécheresse au Proche-Orient et en Méditerranée et aux États Membres dans le cadre de l'élaboration de stratégies de lutte contre la sécheresse et de planification des interventions. L'Association des institutions de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA) et d'autres réseaux de la région axés sur la recherche agricole ont également bénéficié d'un appui. De plus, un Réseau de cartographie de l'occupation des terres pour le Moyen-Orient a été établi dans le cadre du Réseau mondial sur l'occupation des terres (FAO).

La FAO est invitée à aider les États Membres à renforcer leurs capacités en matière de ressources humaines et à effectuer des réformes pertinentes au niveau des institutions et des politiques.

La FAO a organisé plusieurs ateliers nationaux et régionaux de renforcement des capacités sur les biotechnologies, les finances en milieu rural, la commercialisation, la vulgarisation, les politiques commerciales agricoles et les négociations avec l'OMC. La FAO a également contribué à l'élaboration de projets de renforcement des capacités institutionnelles relevant du fonds fiduciaire unilatéral au Koweït, au Pakistan et en Arabie saoudite.

En collaboration avec l'Organisation arabe pour le développement agricole, la FAO a appuyé la collecte et le traitement de données commerciales régionales, dans le cadre d'un projet relevant du Programme de coopération technique. Cette aide s'est notamment traduite par l'organisation de deux ateliers de formation.

La FAO est invitée à aider les États Membres à renforcer leurs institutions nationales de recherche, de vulgarisation et de commercialisation.

Une assistance technique a été fournie à des experts nationaux en Égypte, en Jordanie, en Libye, au Maroc, à Oman, au Soudan et en Syrie. De plus, plusieurs outils modernes d'information ont été mis au point et adaptés à l'arabe. Le soutien aux projets en cours axés sur la recherche, la vulgarisation et la commercialisation dans la région, notamment en Égypte, au Maroc et au Yémen s'est poursuivi.

La FAO a également effectué deux études sur les institutions de vulgarisation agricole et les systèmes d'information dans la région et plusieurs propositions de projet nationaux et inter-États ont été élaborées dans le cadre du Réseau virtuel de communication pour la vulgarisation et la recherche.

La FAO est invitée à effectuer une étude sur l'impact de la construction du mur sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire des Territoires palestiniens et à mobiliser un soutien financier à l'appui de la remise en état du secteur agricole.

Un descriptif de projet relatif à la Cisjordanie et à la bande de Gaza et portant sur la « gestion des SICIIV » accompagné des plans agricoles y afférents et d'interventions visant l'amélioration de la sécurité alimentaire a été élaboré, sur la base de l'évaluation de la situation nutritionnelle.

La FAO est invitée à continuer de fournir une assistance technique à ses États Membres dans le domaine de l'eau pour l'examen et la mise en oeuvre de leurs politiques, de leurs réglementations et de leurs institutions.

Un projet régional portant sur les « Perspectives économiques concernant les ressources hydriques des options politiques » a été élaboré, dans l'objectif d'aider les pays de la région à prendre les décisions qui s'imposent sur la base de l'analyse économique de différentes politiques envisageables. La FAO a fourni une assistance technique au Koweït pour la création d'un centre international de recherche et de technologie sur le traitement et le recyclage des eaux usées. Un appui a également été fourni à l'Arabie saoudite pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action concernant les ressources hydriques.

La FAO est invitée à aider les États Membres à élaborer, promouvoir et adopter des outils technologiques adaptés à la gestion de la demande d'eau et des bassins versants.

Plusieurs pays dont Oman, le Qatar et l'Arabie saoudite ont bénéficié d'une assistance en ce qui concerne l'élaboration de projets visant une gestion améliorée des ressources hydriques agricoles. En collaboration avec la Banque mondiale, la FAO a aidé l'Égypte à formuler deux grands projets portant sur l'amélioration de la gestion intégrée de l'irrigation. Un projet de gestion des bassins versants a également été mis sur pied pour l'Arabie saoudite, dans l'objectif de contrôler et d'enrayer le phénomène du dépérissement du genévrier.

La FAO est invitée à appuyer le renforcement des capacités et à faciliter l'échange de données d'expérience et d'informations entre États Membres sur des aspects pertinents de la gestion de l'eau destinée à l'agriculture.

La FAO et le gouvernement italien ont cofinancé un forum international sur la « sécurité alimentaire en cas de pénurie d'eau au Moyen-Orient ». La FAO a également apporté son concours à la Conférence internationale sur la gestion de la demande d'eau, financée par USAID et qui s'est tenue en Jordanie.

La FAO a également aidé le Maroc à mettre en œuvre un projet sur « L'assistance technique dans le domaine de la gestion des ressources hydriques ».

La FAO est invitée à organiser un atelier régional sur la gestion de la récupération de l'eau et des crues et à aider les pays à élaborer des stratégies appropriées.

Une étude sur la récupération de l'eau dans la région a été effectuée. Elle a servi de référence lors d'un atelier organisé sur ce thème en collaboration avec la Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID). Un manuel de formation sur la récupération de l'eau a été rédigé et diffusé.

La FAO est invitée à plaider en faveur d'une meilleure productivité de l'eau dans le secteur agricole.

Une étude sur la « promotion d'une meilleure productivité de l'eau dans le secteur agricole » dans la région a été effectuée, ainsi qu'une évaluation de la participation des organisations paysannes à la gestion de l'eau d'irrigation dans plusieurs pays.

La FAO est invitée à continuer d'aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de gestion de la sécurité sanitaire des aliments.

La FAO a aidé l'Algérie, l'Iran, la Somalie, la Syrie et le Yémen à élaborer leurs programmes nationaux respectifs concernant le Codex par l'intermédiaire de projets de coopération technique. En collaboration avec l'OMS, la FAO a organisé une réunion régionale sur la sécurité sanitaire des aliments, pendant laquelle l'avant-projet de directives concernant les services centraux de liaison avec le Codex et les comités nationaux du Codex a été établi sous sa forme définitive. Deux ateliers analogues ont été organisés dans le cadre de la suite donnée à cette réunion.

La FAO est invitée à recourir à des mécanismes adéquats pour faciliter la communication et l'échange d'informations ou de données d'expérience sur la surveillance des maladies d'origine alimentaire entre pays de la région, ainsi que sur les risques liés à la consommation de denrées alimentaires inadéquates.

Dans le cadre de projets de coopération technique, la FAO a aidé l'Algérie, la Syrie et le Yémen à établir un comité national du Codex, à le rendre opérationnel et à renforcer leur participation aux activités du Codex. La FAO a également aidé l'Iran à mettre au point des systèmes efficaces de contrôle des résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires dans les denrées alimentaires et à contrôler et gérer les mycotoxines dans les aliments. Une aide a été fournie au Maroc en ce qui concerne l'examen du système national de contrôle des aliments et l'élaboration d'un plan visant son intégration dans un système uniformisé.

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Ciudad de Guatemala (Guatemala), 26-30 avril 2004

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation en vue de donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes à sa vingt-huitième session :

La FAO est invitée à regrouper les nouveaux thèmes pour la coopération technique de la FAO dans la région.

La FAO appuie l'intégration du thème de la mise en valeur du territoire et de la gestion décentralisée des ressources naturelles et le processus décisionnel dans le cadre des programmes portant sur l'accès à la terre et la prestation de services dans l'agriculture familiale. Elle apporte également son concours à un projet de développement rural au Brésil, au Chili et au Mexique en vue d'aider les gouvernements infranationaux à adopter des stratégies favorisant le renforcement des liens entre les parties prenantes, le renforcement des capacités et la promotion des projets concernant le territoire.

Des projets de renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'aquaculture et des pêches sont mis en œuvre au Brésil et en Amérique centrale.

L'Organisation a appuyé les programmes forestiers nationaux, par l'intermédiaire d'un projet régional sur des stratégies financières de mise en valeur des forêts. Une étude a été élaborée sur les tendances et les perspectives du secteur les 20 prochaines années et une conférence électronique sur les frais liés aux services environnementaux a été organisée. 600 professionnels et plus de 100 organisations y ont participé.

La FAO continue d'aider les pays au moyen d'analyses, de ressources humaines et institutionnelles, du renforcement des capacités en matière de négociations commerciales et de bases de données qui leur permettent de s'aligner sur les nouveaux accords commerciaux internationaux et les nouvelles pratiques, de les appliquer et d'en tirer profit, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'impact des politiques, des programmes et des projets.

Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes continue d'appuyer les processus d'intégration économique et commerciale de la sous-région et les interventions inter-États, au moyen de projets de coopération technique concernant les États Membres du CARICOM-CARIFORUM, du CORECA-CAC, de la Communauté andine et du MERCOSUR élargi.

La FAO est invitée à chercher des solutions pour renforcer la coopération technique dans la région, par le biais de mécanismes de participation, en utilisant au mieux les capacités existant dans les différents pays. De même, il convient de renforcer la complémentarité des actions menées par les différentes institutions internationales de coopération.

Un mécanisme d'appui a été créé en vue de la formulation et de la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux et plus de 60 protocoles d'accord ont été approuvés pour neuf pays et deux processus régionaux, pour un montant total de 1 000 000 \$EU. Un projet régional sur la gestion durable des forêts appuyé par le gouvernement néerlandais est en cours d'application. Il fait suite à une expérience pilote axée sur des méthodes novatrices de financement effectuée dans le Cône Sud.

Un programme d'assistance technique portant sur l'élaboration de plans d'action nationaux est mis en œuvre en Amérique centrale, en collaboration avec le SICA/OSPESCA.

Des projets sont en cours dans plusieurs pays de la CARICOM en vue de l'application des composantes nationales du Programme régional pour la sécurité alimentaire, grâce aux services techniques d'experts cubains et chinois exerçant leurs activités au titre de la coopération technique entre pays en développement.

Une campagne d'éducation des populations rurales d'Amérique latine a été lancée dans le cadre de l'initiative d'éducation pour tous au bénéfice des populations rurales mise en œuvre en collaboration avec l'UNESCO. La campagne a débuté par un atelier régional sur la sécurité sanitaire des aliments et l'éducation au bénéfice des populations rurales, auquel ont participé l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la Banque mondiale et la coopération italienne pour le développement.

En collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, le Bureau régional a contribué à la rédaction du document intitulé « Les Objectifs du Millénaire pour le développement du point de vue de l'Amérique latine et des Caraïbes ». La FAO continue de participer aux travaux du Groupe de travail interinstitutions pour le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour lequel elle assume les fonctions de secrétariat.

Il est recommandé à la FAO d'appliquer un traitement différencié aux pays moins avancés et aux États insulaires et notamment aux importateurs nets de denrées alimentaires. Dans ce contexte, le « Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires » constitue un fondement solide pour le développement des capacités agricoles, forestières et halieutiques de ces pays. La FAO doit assumer un rôle important dans l'application de ce programme.

La FAO continue d'apporter une assistance régionale au Programme spécial pour la sécurité alimentaire du CARIFORUM, avec le soutien stratégique du Programme de coopération technique et du Programme de coopération Sud-Sud. Dans les Caraïbes, le Bureau sous-régional pour les Caraïbes coordonne un programme régional d'assistance technique sur les avis en matière de politiques, la gestion des terres et des eaux, la nutrition, la protection phytosanitaire, les forêts et les pêches.

La FAO est invitée à développer ses activités de renforcement des capacités de négociation à l'échelle internationale des pays de la région, en tenant compte du fait que les thèmes gagnent en diversité et en complexité et du processus permanent de négociations au sein des différentes instances multilatérales (OMC, Codex, OIE et CIMP).

Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes collabore avec les États Membres en vue de les encourager à participer de manière dynamique à la définition, à l'examen et à l'application des normes internationales, ainsi qu'aux débats y afférents. Une attention particulière a été apportée aux normes concernant l'utilisation du bois comme matériau d'emballage. La FAO et l'OIE ont mis en œuvre le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières. Le processus de ratification de la Convention internationale pour la protection des végétaux se poursuit.

Des projets de renforcement des capacités de négociation à l'échelle internationale sont en cours en Argentine, en Colombie, au Costa Rica et au Chili. Les gouvernements chiliens et colombiens ont reçu un appui lors de la négociation de traités de libre échange. Une analyse de la compétitivité des principaux produits du Costa Rica a été effectuée, en vue de définir les avantages de la libéralisation des échanges pour les petits producteurs.

Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes met en œuvre deux projets régionaux de coopération technique visant à promouvoir l'homologation de laboratoires centraux de contrôle des aliments, afin de garantir la sécurité sanitaires des denrées alimentaires et leur accès aux marchés internationaux. Dans le cadre du Codex Alimentarius, les capacités nationales ont été renforcées en Bolivie, en Colombie, en Équateur, au Pérou et au Venezuela.

La FAO est invitée à analyser le développement d'une industrie de transformation des matières premières, axée sur l'exportation des produits pour lesquels la région est concurrentielle, afin d'aider les producteurs et les paysans des pays en développement à échapper à la pauvreté. Dans ce contexte, il convient que la FAO effectue des études destinées à évaluer l'impact de la progressivité des droits et des pics tarifaires des pays développés, de manière à mettre en place une industrie d'exportation à plus grande valeur ajoutée dans les pays en développement.

Des études ont été effectuées sur la compétitivité des chaînes agroalimentaires concernant les oléagineux, les matières grasses, le bœuf et le coton dans le MERCOSUR. Six études sur l'évaluation de l'impact de différents scénarios envisageables sur la libéralisation du commerce international des produits agricoles ont été élaborées. Des études et des ateliers ont été organisés sur la concentration des agro-industries et sur le rôle des grandes entreprises dans le secteur agricole et en milieu rural.

La FAO est invitée à poursuivre l'analyse des tendances et des nouveaux enjeux, en invitant les pays à participer de manière plus dynamique à l'élaboration des études y afférentes.

La mise à jour de la base de données s'est poursuivie, ainsi que la rédaction de l'étude Tendances et enjeux des secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches en Amérique latine et Caraïbes, publiée en août 2005.

Les études sur les dépenses publiques concernant les zones rurales se sont également poursuivies dans six pays. À l'heure actuelle, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes dispose d'une base de données regroupant des informations sur les dépenses publiques consacrées aux zones rurales de 1985 à 2001, pour 20 pays de la région. Grâce à l'appui de la Banque interaméricaine de développement, l'initiative de développement rural axé sur le territoire continue d'être mise en œuvre au Brésil, au Chili et au Mexique.

La FAO est invitée à renforcer, en augmentant leur portée, les mécanismes de formation à grande échelle, au bénéfice de tous les intervenants concernés par les priorités relatives au développement rural et à la sécurité alimentaire, en prenant comme exemple le projet FAO-FODEPAL. Il est demandé à l'Organisation de mobiliser des fonds supplémentaires à cet effet.

Le projet FODEPAL, financé par l'AECI (agence espagnole de coopération internationale), avec le soutien de l'Université polytechnique de Madrid et d'établissements universitaires d'Amérique latine, est axé sur la formation à distance des décideurs chargés du développement rural durable et de la gestion intégrée des ressources naturelles. De 2001 à 2005, le projet FODEPAL a permis de former quelque 2 900 décideurs latino-américains grâce à cinquante cours de téléenseignement. Le projet FODEPAL a affirmé son rôle de chef de file dans le domaine de la cyberformation en Amérique latine. Le gouvernement espagnol a confirmé qu'il appuierait et financerait une deuxième phase du projet, qui arrivera à échéance à la fin de 2007.

La FAO est invitée à effectuer des études sur la migration des populations rurales, principalement vers les pays développés, afin de définir des programmes d'investissement fondés sur l'envoi de fonds des travailleurs immigrés, grâce à la mise en œuvre de projets axés sur les familles rurales, en vue de créer de nouvelles sources d'emploi permettant de freiner l'exode rural.

Des études ont été effectuées dans la grande majorité des pays de la région sur la situation de la femme en milieu rural et en particulier sur l'impact de l'exode rural et des migrations internationales.

L'analyse de la sécurité alimentaire doit aller au-delà du simple diagnostic et la stratégie mise en œuvre ne doit pas seulement intégrer des orientations à moyen et long terme. La FAO est invitée à entreprendre des actions immédiates à court terme, à définir des mécanismes permettant d'y donner suite, en vue d'en évaluer l'impact et la reproductibilité, et à définir de nouvelles actions à plus grande portée, qui ne se limitent pas à encourager la production, mais qui incorporent aussi des dimensions plurisectorielles et prévoient la participation des différents niveaux de gouvernements, mais également du secteur privé et de la société civile.

La première réunion consacrée aux projets PSSA en Amérique latine a été organisée au Guatemala, en vue de débattre de l'expansion à l'échelle nationale, des initiatives de lutte contre la faim dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. La réunion a été l'occasion d'une précieuse confrontation d'expériences et a souligné l'importance qu'il y a à définir des critères et des mécanismes d'évaluation de l'impact des programmes nationaux.

Une réunion a été organisée dans le cadre du projet FODEPAL en vue d'identifier les volets de formation communs et de définir un plan de travail et les modalités de cofinancement concernant une formation à distance au premier semestre 2006, à l'appui des PSSA de la région.

Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a formulé une proposition de projet à l'appui du processus d'intégration de l'agriculture artisanale et d'amélioration de la compétitivité du secteur, grâce à l'établissement d'alliances stratégiques au niveau des chaînes de production agricole. Un soutien a également été fourni à la stratégie de la FAO visant le renforcement de la croissance et du développement des petites et moyennes entreprises.

Il est recommandé de revoir le mode opératoire des missions de coopération technique de la FAO dans les différents pays, en vue d'éviter les doubles emplois et de garantir une bonne coordination entre les différentes missions.

L'organisation de missions de coopération technique de la FAO dans les pays est analysée par différents organes du Bureau régional, notamment le Comité régional de promotion du programme de terrain (RLC-PROCAMPO), qui se charge également de l'intégration de différents programmes et projets mis en œuvre dans les pays, en vue d'établir des synergies productives et de définir des objectifs communs.

Il a été recommandé de créer un groupe de travail institutionnel permanent, ouvert à tous les pays de la région. Ce groupe serait chargé de suivre l'évolution de la coopération technique mise en œuvre par la FAO dans la région, en vue de présenter des propositions visant à perfectionner et à moderniser les mécanismes de coopération technique de la FAO. Il serait également chargé d'étudier les stratégies et les modalités d'application et d'évaluation des programmes de coopération entrepris par la FAO dans la région, selon un cadre stratégique tenant compte des réalités nationales des pays de la région et conformément à un cadre de référence établi à intervalles réguliers par la Conférence régionale.

Le Groupe consultatif externe du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, composé de 21 experts issus de 12 pays de la région, a organisé deux réunions afin d'examiner les stratégies et les mécanismes liés à l'Alliance mondiale contre la faim, en mettant l'accent sur l'action concertée des gouvernements, du secteur privé et des organismes sociaux. Une conférence électronique a été organisée en septembre 2005.

La FAO est invitée à présenter un bilan des programmes mis en œuvre jusqu'à présent, ainsi que des activités à l'appui de la coordination et de l'unification des efforts déployés par les institutions nationales en vue de combler le fossé numérique en milieu rural.

Plusieurs projets de renforcement des capacités visant à combler le fossé numérique en milieu rural sont en cours. Des pays à faible revenu ont bénéficié de la diffusion et de l'échange d'informations avec des intervenants clés de la région, grâce à un accès gratuit à de précieuses données de recherche par l'intermédiaire d'AGORA. Les éditeurs partenaires sont convenus de faire passer le projet AGORA à la Phase II et l'adhésion d'autres pays au projet est espérée pour le début de l'année 2006.

Il est recommandé de soutenir la Consultation sur la gestion de l'information agricole et de convoquer une réunion dans le cadre de celle-ci en 2005.

Une consultation technique sur la gestion des informations agricoles sera organisée pendant l'exercice biennal 2006-2007.

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Beijing (Chine), 17-21 mai 2004

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation en vue de donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à sa vingt-septième session:

Il est demandé à la FAO, aux autres organisations internationales et aux donateurs de fournir un soutien ciblé aux pays insulaires du Pacifique, grâce à la mise en place de systèmes d'alerte rapide, de plans d'intervention en cas de catastrophes et de gestion de celles-ci, à la mise en place de systèmes de production agricole appropriés, à la transformation et à la commercialisation de produits à valeur ajoutée et à un soutien en matière de politiques.

La FAO a mis en œuvre un Programme régional pour la sécurité alimentaire dans les pays insulaires du Pacifique, appuyé par un fonds fiduciaire doté de 4,5 millions \$EU. De plus, 18 projets de coopération technique sont mis en œuvre au titre du Programme régional pour la sécurité alimentaire dans les domaines de la mise en valeur des arbres fruitiers, de la production agricole et de l'élevage, des potagers familiaux, de la transformation des aliments à valeur ajoutée et de l'agroforesterie. Neuf autres projets devraient être approuvés et mis en œuvre avant la fin de l'année 2005.

La FAO a aidé les pays insulaires du Pacifique dans le cadre de plusieurs procédures de renforcement des capacités portant sur des méthodes rationnelles visant à empêcher l'introduction et la propagation des ravageurs des végétaux.

Un appui a été apporté aux agriculteurs et aux pêcheurs sinistrés à Nioué et aux Fidji par l'intermédiaire de deux projets d'urgence-cyclone relevant du Programme de coopération technique, notamment une campagne de sensibilisation aux plans d'intervention en cas d'urgence et aux mesures d'atténuation des conséquences.

Les pays de la région du Pacifique ont bénéficié d'un appui en ce qui concerne l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et la législation sur les pêches côtières.

La FAO est invitée à poursuivre ses activités de renforcement des capacités aux fins des négociations commerciales multilatérales et bilatérales dans le domaine de l'agriculture, en particulier dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, en vue de réduire les distorsions commerciales internationales et d'offrir de nouvelles possibilités aux pays en développement.

Un atelier a été organisé en Thaïlande sur les pays asiatiques et un autre à Samoa sur les pays insulaires du Pacifique. L'objectif était de renforcer les capacités de pays à participer pleinement aux négociations commerciales multilatérales de l'OMC, en particulier celles portant sur les règles et le cadre régissant la libéralisation des échanges de produits agricoles.

Deux tables rondes ont été organisées sur les dispositions de l'accord de l'OMC concernant les pays insulaires du Pacifique.

Au titre du Programme régional pour la sécurité alimentaire pour la sous-région du Pacifique, plusieurs activités de renforcement des capacités sont prévues dans le domaine de la facilitation des échanges, à l'échelle nationale et régionale, concernant la définition de normes sanitaires et phytosanitaires pour les exportations de produits agricoles.

La FAO est invitée à continuer de jouer son rôle de facilitateur en tant qu'organisation présidant le Partenariat de collaboration sur les forêts dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les forêts.

La FAO a continué de jouer un rôle de premier plan en assurant la présidence et la promotion des activités du Partenariat de collaboration sur les forêts, qui coordonne les travaux d'organisations internationales à l'appui d'une application rationnelle des propositions d'action formulées par le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts du Forum intergouvernemental sur les forêts en vue de garantir une gestion durable des forêts à l'échelle nationale et infranationale.

La FAO est invitée à aider ses États Membres à mettre en oeuvre, en vue d'accroître la productivité des systèmes agricoles fondés sur la riziculture, des approches intégrées i) en modernisant les technologies, ii) en améliorant la gestion des exploitations, iii) en jugulant la dégradation des terres et en assurant leur remise en état, iv) en réduisant la pollution de l'air et des eaux, v) en améliorant l'efficacité de l'utilisation de l'eau, vi) en garantissant un meilleur accès à la terre, vii) en renforçant les institutions susceptibles de promouvoir une gouvernance participative, viii) en améliorant l'accès aux financements, en appuyant les services de commercialisation rentables et d'autres types de soutien et ix) en continuant de renforcer les capacités en vue d'assurer une production rizicole durable.

La FAO a favorisé la gestion intégrée des résidus de récolte, des sols, de l'eau et des engrais en vue d'une augmentation de la production agricole dans les systèmes fondés sur la riziculture par l'intermédiaire de projets et d'atelier organisés dans le cadre du Programme de coopération technique et du PSSA et a mis en œuvre le système Ricecheck aux Philippines et en Thaïlande dans le cadre de deux projets de coopération technique.

Des projets axés sur la gestion après récolte en République populaire démocratique de Corée et au Timor-Leste ont été élaborés.

Un appui technique a été fourni à l'Afghanistan, au Bhoutan et à la République populaire démocratique de Corée pour la mise en œuvre de pratiques agricoles de conservation visant à enrayer la dégradation des terres et garantir une utilisation optimale des terres.

Des études de cas et des ateliers de formation ont permis de promouvoir des stratégies rationnelles axées sur l'agriculture et le développement rural durables.

Des activités soulignant l'importance des poissons et d'autres ressources aquatiques pour les rizières et les zones humides y afférentes en ce qui concerne l'amélioration de la nutrition et des moyens d'existence des populations rurales ont été appuyées. Un atelier a été organisé en vue d'analyser les expériences et d'examiner les méthodes d'évaluation du rôle nutritionnel de ces ressources.

La FAO a organisé un atelier au Viet Nam et une session en marge du Second forum de l'eau pour le Sud-Est à Bali, dans l'objectif de définir des stratégies d'évaluation des systèmes d'irrigation à grande échelle de la région.

Des ateliers de formation ont été organisés sur la modernisation des grands systèmes d'irrigation des rizières en Inde et en Malaisie – avec publication de matériel didactique dans de nombreuses langues – en vue de renforcer les capacités et d'accroître les rendements.

Des études sur la contamination de la chaîne alimentaire par l'arsenic ont été entreprises au Bangladesh, afin de trouver des solutions au problème de la pollution de l'eau.

La FAO est invitée à continuer de fournir un appui technique aux États Membres mettant en oeuvre des programmes visant à diversifier l'économie rurale, afin de promouvoir un développement agricole et rural plus durable.

La FAO a favorisé une agriculture et un développement rural durables grâce à : i) la publication d'un module de formation sur les coopératives de femmes en milieu rural et à ii) l'organisation d'un atelier sur l'informatisation à l'appui des initiatives nationales de mise en valeur des coopératives agricoles.

Un appui technique a été apporté au Cambodge et aux Îles Cook sous forme de projets de coopération technique axés sur les potagers familiaux et la transformation à l'échelle des villages en vue de lutter contre la pauvreté.

La FAO a collaboré avec le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) dans le cadre de programmes visant à renforcer le rôle des autorités locales en matière de gestion des ressources agricoles, grâce au renforcement des capacités des associations locales.

La FAO est invitée à aider ses États Membres à analyser le commerce international du riz, à accéder à l'information sur les marchés et à s'adapter à la libéralisation des échanges, notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La FAO a fourni un soutien technique et financier à un grand nombre de pays de la région dans le cadre des préparatifs et de la célébration de l'Année internationale du riz. Elle a organisé une conférence d'envergure à Rome sur « Le riz sur les marchés internationaux et les systèmes de production durable », à l'occasion de l'Année internationale du riz. Cette conférence concernait tout particulièrement la région, puisque quelque 90 pour cent des volumes mondiaux de riz sont produits et consommés en Asie. Les thèmes suivants y ont notamment été traités : incidences du Cycle de Doha de l'OMC sur le secteur du riz; évolution de la structure, du fonctionnement et des rendements du marché mondial du riz; perspectives du marché du riz et enjeux futurs du marché international du riz.

La FAO a effectué plusieurs présentations d'orientation sur des questions liées aux moyens d'existence tributaires du riz à l'occasion de plusieurs réunions internationales de haut niveau, notamment un exposé liminaire intitulé « La production mondiale de riz: peut-elle satisfaire la demande? », présenté par le représentant régional/Sous-Directeur général à l'occasion du Forum international sur le riz, qui s'est tenu à Manille dans le cadre de l'Année internationale du riz. Un document de la FAO sur la contribution des réserves de riz à la sécurité alimentaire a également été présenté et examiné lors d'une conférence organisée en Thaïlande dans le cadre du projet sur les réserves de riz pour les urgences en Asie orientale (EAERR).

Un document de la FAO analysant le commerce international du riz, la stabilité des marchés en ce qui concerne les prix et les volumes échangés, ainsi que les perspectives et leurs incidences sur les négociations commerciales multilatérales a été présenté lors de la Conférence mondiale sur la recherche dans le domaine du riz, tenue en 2004 au Japon.

La FAO continue de publier, plusieurs fois par an, le Suivi du marché du riz, qui est également disponible sur Internet. Cette publication met essentiellement l'accent sur l'évolution des marchés asiatiques du riz.

La FAO est invitée à continuer de fournir un soutien technique aux États Membres pour les aider à réduire les pertes prélabales et postérieures à la récolte dans le secteur rizicole, grâce à des technologies et à une gestion plus adaptées.

La FAO a participé à l'organisation, en Thaïlande, d'une consultation d'experts sur la recherche après récolte en vue du renforcement de la sécurité alimentaire, à laquelle ont participé 16 pays.

Un appui technique a été fourni au Bangladesh, au Cambodge et à la République populaire démocratique de Corée dans le domaine de la gestion améliorée avant et après la récolte.

La FAO est invitée à faire davantage pour faciliter la coopération dans des domaines comme l'amélioration de la qualité, le calibrage et la normalisation, la sécurité sanitaire des aliments et la promotion des échanges commerciaux, grâce à des réseaux et à des consortiums, notamment dans le cadre de l'Alliance internationale contre la faim.

Le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique a approuvé un projet régional de promotion des échanges commerciaux, qui sera mis en œuvre par l'Université du Pacifique Sud, la FAO et l'OMS, visant le renforcement des capacités des États Membres du Forum des Îles du Pacifique dans le domaine de la définition et de l'application de normes et législations harmonisées concernant les denrées alimentaires.

La FAO et l'OMS ont organisé conjointement le Deuxième forum mondial des responsables de la sécurité sanitaire des aliments, dont l'objectif était d'établir des systèmes rationnels de sécurité sanitaire des aliments dans la région. Les deux organisations ont conjointement fourni une assistance technique visant l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et sa gestion au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam, par l'intermédiaire d'un projet régional.

Au titre du Cadre mondial de coopération FAO/ILSI, une réunion sur la sécurité sanitaire des aliments dans la région de l'ASACR a été organisée en vue de favoriser l'alignement des normes nationales sur les règles du Codex.

La FAO est invitée à examiner la corrélation entre l'évolution des dépenses de vulgarisation et celle du nombre d'agriculteurs.

Une étude est en cours dans plusieurs pays. L'objectif est de mieux comprendre la corrélation entre les dépenses de vulgarisation et le nombre d'agriculteurs, afin que les décideurs puissent disposer de données fiables d'un point de vue statistique lors de la définition des programmes de vulgarisation.

La FAO est invitée à donner des avis aux États Membres sur les approches et les mécanismes d'exécution les plus efficaces en matière de vulgarisation agricole et à appuyer les mesures prises pour renforcer la capacité des services nationaux de vulgarisation agricole.

La FAO est l'institution responsable du programme phare « Éducation de la population rurale », auquel participent plus de 200 organisations à travers le monde et qui traite des besoins spécifiques des populations rurales en matière d'éducation et préconise l'éducation primaire pour tous et la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Un atelier a été organisé en Thaïlande en vue de définir des stratégies novatrices de téléenseignement à l'appui de la promotion du développement agricole, de l'équité et de l'amélioration des moyens d'existence.

La FAO est invitée à continuer de fournir soutien et conseils aux États Membres pour qu'ils réexaminent et revoient éventuellement leurs politiques agricoles, notamment en matière de vulgarisation.

Un ensemble d'études de cas portant sur des pratiques novatrices fondées sur des technologies de l'information et de la communication et axées sur l'amélioration de la vulgarisation agricole publique et privée a été compilé, en vue d'être diffusé sous forme de guide destiné aux décideurs et à d'autres parties prenantes.

Des « instructions relatives à des orientations politiques pouvant donner lieu à une action » ont été rédigées à l'intention du Gouvernement du Bangladesh. Ces instructions préconisent des réformes au niveau des institutions et des politiques pour des sous-secteurs agricoles clés, à l'appui de la lutte contre la pauvreté.

Deux projets de coopération technique sont en cours de mise en œuvre: i) le premier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans l'objectif de définir un plan national de mise en valeur de l'agriculture 2006-2010 et ii) le second aux Maldives, dans l'objectif de définir un plan cadre de dix ans à l'appui de la durabilité de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural.

La FAO est invitée à continuer d'appuyer le renforcement des capacités nationales en matière d'analyse des questions commerciales, d'aider les pays à formuler et à mettre à jour leur législation nationale sur le commerce extérieur, de faciliter la mise en commun aux niveaux régional et sous-régional des informations concernant les négociations commerciales et d'aider les pays à améliorer leur compétitivité, pour ce qui est des prix et de la qualité des produits.

Un projet relevant du Programme de coopération technique axé sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'évaluation et du contrôle de la compétitivité du secteur agricole au Myanmar a été mené à terme.

Au titre d'un projet relevant du Fonds fiduciaire, des ateliers de renforcement des capacités dans le domaine de l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture, ainsi que des tables rondes sur les politiques axées sur la revitalisation de l'agriculture, ont été organisés au Cambodge, en République démocratique populaire lao, au Myanmar et au Viet Nam.

La FAO est invitée à travailler avec les pays qui luttent avec succès contre la sous-alimentation pour réaliser des études de cas permettant d'identifier les éléments ayant contribué à cette réussite et qui pourraient être diffusés et recommandés à plus large échelle.

Dans le cadre de l'analyse des changements structurels en cours dans la région et de leur impact potentiel sur l'économie, la FAO a entrepris une étude sur les deux principales économies en développement de la région : la Chine et l'Inde. L'Organisation a également commandé deux études de cas sur les développements agricoles en Thaïlande et au Viet Nam, en vue de tirer des conclusions sur les méthodes à mettre en œuvre pour atteindre une croissance économique soutenue et améliorer la sécurité alimentaire à l'échelle nationale grâce à la mise en œuvre de politiques appropriées et de réformes institutionnelles, ainsi qu'au renforcement de l'intégration régionale.

La FAO est invitée à donner davantage de conseils en ce qui concerne les procédures à suivre pour examiner les points soumis pour examen par rapport aux points soumis à titre d'information et est exhortée à relier, lorsque possible, les points soumis à titre d'information aux points à débattre.

Un examen approfondi a été effectué, afin de déterminer comment améliorer l'organisation et la conduite de la conférence régionale. Des procédures internes ont été établies en vue de garantir une consultation plus dynamique des parties concernées lors de la définition de l'ordre du jour de la conférence et lors de la sélection des points soumis à titre d'information, qui devraient être mis en relation avec les points soumis pour examen et servir de référence pour contribuer au succès des débats de la conférence.

VINGT-QUATRIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Montpellier (France), 5-7 mai 2004

On trouvera ci-après un bref résumé des mesures prises par l'Organisation en vue de donner suite aux recommandations formulées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à sa vingt-quatrième session :

La mise en valeur du secteur agricole en tant que moteur de la croissance économique est un élément clé de la lutte contre la pauvreté, indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Au titre du Programme de coopération technique et des fonds fiduciaires y afférents, la FAO a aidé les ministères de l'agriculture de Croatie, Roumanie, Serbie-et-Monténégro (Kosovo) et Ukraine à définir des politiques d'agriculture durable. Dans ces deux derniers pays, les projets sont en cours. En Bosnie-Herzégovine, la FAO a aidé l'unité chargée du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté à définir un plan d'action destiné au secteur rural. La FAO a également apporté son concours aux départements responsables des statistiques dans le domaine des recensements agricoles (par exemple, Géorgie).

Il est indispensable de renforcer la compétitivité des secteurs agricole et non agricole, afin d'augmenter les revenus dans les zones rurales.

Plusieurs projets en cours (Albanie, Bulgarie, Croatie, l'Ex-République yougoslave de Macédoine, Malte, Moldova, Pologne, Serbie-et-Monténégro) ont pour objectif d'augmenter la compétitivité des exploitations agricoles et de renforcer les filières de commercialisation. Ces projets sont financés aussi bien au titre du Programme de coopération technique que par des bailleurs de fonds.

En plus de la mise en œuvre des projets, la FAO a organisé plusieurs ateliers/séminaires régionaux (Commercialisation agricole et diversification des revenus en vue de l'adhésion à l'Union européenne, etc.).

Nécessité de tenir compte des éléments suivants : droits fonciers, marchés fonciers, environnement propice aux entrepreneurs des zones rurales, accès aux marchés, crédit, informations relatives aux marchés, services consultatifs et infrastructures adéquates.

La FAO a continué d'apporter des contributions au Centre de connaissances sur les terres d'Europe centrale (Celk), établi en Hongrie et fonctionnel depuis février 2003.

Plusieurs projets sont en phase de mise en œuvre ou de formulation dans la région et ont pour objectif d'aider les pays dans le domaine de la gestion des terres et des mécanismes de remembrement agricole (Arménie, Hongrie, Lituanie, Serbie-et-Monténégro).

Les activités entreprises dans le cadre des projets ont été appuyées par des ateliers organisés par la FAO (par ex. Atelier régional sur l'aménagement du territoire et le remembrement agricole et Atelier régional sur la mise en valeur des marchés fonciers et des institutions connexes dans les pays d'Europe centrale et orientale : expériences, méthodes et enseignements). Des fonctionnaires de la FAO ont également participé à des réunions nationales en tant que conseillers techniques (par. ex. Moldova).

Des projets relevant du Programme de coopération technique et axés sur le renforcement des capacités d'appui aux programmes des services consultatifs ont été mis en œuvre récemment (Azerbaïdjan) ou sont en cours (Bulgarie). Les projets relevant du Fonds fiduciaire sur la méthode axée sur la filière de produits comprennent des volets d'appui aux services consultatifs.

La Conférence a souligné l'importance de l'assistance technique apportée par la FAO en matière de renforcement des capacités relatives à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, en vue de se conformer aux normes alimentaires internationales.

Plusieurs projets ont été mis en œuvre dans la région pour donner suite aux recommandations formulées lors de la Conférence paneuropéenne FAO/OMS sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments. Au titre du Programme de coopération technique, des projets visant l'amélioration des systèmes de qualité et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires à l'échelle nationale sont mis en œuvre en Turquie et en Ukraine et deux projets sont entrepris à l'échelle régionale à l'intention des pays des Balkans et du Caucase.

Plusieurs ateliers thématiques, auxquels les pays de la Communauté européenne ont participé de manière dynamique, ont été organisés et appuyés par la FAO.

La FAO est invitée à aider à mettre l'accent sur l'évaluation de la composition des denrées alimentaires, qui est une nécessité première, notamment concernant la composition des aliments traditionnels, afin d'en garantir la qualité et l'équilibre nutritionnel et de prévenir les maladies liées à une mauvaise nutrition (obésité, surcharge pondérale, malnutrition).

Dans le cadre du processus défini par la FAO et l'OMS lors de la Consultation sur la définition et l'utilisation de directives alimentaires fondées sur l'alimentation, plusieurs ateliers ont été organisés en vue d'analyser les progrès réalisés dans le domaine de la définition et de l'application de ce type de directives dans les pays d'Europe orientale et centrale (le plus récent s'est tenu en avril/mai 2004).

Nécessité d'accorder une attention particulière à la relance de la recherche agricole.

Un projet national visant l'amélioration des Systèmes de connaissance, de communication et d'information agricole (AKIS) est en cours en Lituanie. Deux ateliers d'envergure ont été organisés et appuyés par la FAO: i) Communication et gestion rationnelles de l'information entre les centres de recherche agricole, les vulgarisateurs et les agriculteurs à l'appui du développement rural en Géorgie et ii) Modèles transdisciplinaires de recherche et de communication à l'appui du développement rural dans la Communauté européenne : Incidences sur une approche globale de la recherche agricole, la vulgarisation et la sensibilisation.

La FAO est instamment invitée à renforcer ses activités dans le domaine de l'application du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Dans le cadre de la conservation des ressources phylogénétiques, la FAO met en œuvre des projets connexes à l'échelle nationale en Albanie, en Géorgie et en Ouzbékistan. La mise au point d'un descriptif de projet sur le « Soutien au renforcement des capacités concernant la définition d'un programme relatif aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture coordonné à l'échelle nationale » au bénéfice de la Serbie-et-Monténégro est sur le point d'être achevée.

Il a été souligné que la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse était un outil précieux permettant d'aider les pays européens à lutter contre les maladies transfrontières d'envergure.

Deux projets régionaux visant le renforcement des capacités de surveillance et de contrôle sont en cours (le premier couvre la Bulgarie, la Turquie et la Grèce, le second, les trois pays européens du Caucase : Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie).

La Conférence a souligné l'importance de l'assistance en matière de politiques et de renforcement des capacités institutionnelles et s'est félicitée des activités de la FAO dans ce domaine.

L'appui et les avis dans le domaine de la définition de stratégies et programmes sectoriels nationaux et du renforcement des capacités institutionnelles connexes à l'échelle nationale ont été élargis à l'Ukraine et au Kosovo. Au titre du projet TCP/KOS/2901, la FAO a contribué à l'élaboration d'une « Stratégie d'éducation des populations rurales au Kosovo » visant à améliorer l'agriculture et le secteur rural dans le pays. Étant donné que 60 pour cent de la population vit en milieu rural et est souvent sous-employée, la stratégie est axée aussi bien sur l'agriculture que sur le développement rural à plus grande échelle et a pour objectif des activités de création de revenus et la diversification des cultures visant des produits à valeur ajoutée.

La Conférence s'est félicitée des activités entreprises par la FAO dans le domaine des pêches et de la foresterie.

Dans le domaine des pêches, la région a bénéficié de plusieurs grands projets régionaux de terrain comme AdriaMed (Coopération scientifique à l'appui de la pêche responsable dans l'Adriatique) et COPEMED (Réseaux de coopération pour une meilleure coordination de la gestion des pêches en Méditerranée occidentale et centrale). Une assistance technique directe est fournie à l'échelle nationale en Bosnie-Herzégovine, en Estonie, en Hongrie, en Lituanie et en Pologne.

Dans le domaine des forêts, des activités ont été entreprises dans des domaines divers et variés allant de la mise en valeur du secteur forestier (Kosovo et Serbie-et-Monténégro) à la privatisation de la gestion du secteur forestier, l'accent étant mis sur la mise en valeur durable des montagnes et la gestion des ressources forestières (Arménie, République tchèque, Hongrie, Lettonie et Pologne) ou sur des éléments plus spécifiques comme le renforcement des capacités en ce qui concerne la prévention des feux de forêt (Bulgarie). Plusieurs ateliers thématiques ont également été organisés et appuyés par la FAO (par ex., Politiques envisageables pour la gestion des dégâts causés par les tempêtes).

La Conférence s'est félicitée de l'attention portée aux questions d'actualité, telles que l'agriculture biologique, les biotechnologies et la biosécurité.

Un projet de coopération technique mis en oeuvre en Croatie a appuyé le renforcement des capacités concernant l'homologation de l'agriculture biologique et un projet à l'appui de la commercialisation de plantes à fort rapport économique issues de l'agriculture biologique est en cours de formulation en Serbie-et-Monténégro. Le Programme de coopération technique a également appuyé une formulation de projet concernant un projet d'agriculture biologique en Turquie.

Dans le domaine des biotechnologies et de la biosécurité, une mission a été effectuée en Ukraine, en vue d'évaluer la situation des biotechnologies agricoles et de la biosécurité. Les conclusions de cette mission figureront dans la base de données de la FAO sur les biotechnologies dans les pays en développement (FAOBioDec, http://www.fao.org/biotech/inventory_admin/dep/default.asp?lang=fr). La mise au point d'un projet régional sur le « Renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies agricoles et de la biosécurité », fondé sur les conclusions des missions d'évaluation effectuées dans plusieurs pays des Balkans et de la CEI, est sur le point d'être achevée.